

Date : 13/11/2014

Pêche du bar. Un quota pour les plaisanciers ?

Par : Armelle Menguy



Nicolas fait partie des jeunes pêcheurs passionnés et respectueux. Il préconise un quota pour toutes les espèces et pas seulement le bar.

Selon Ifremer, le bar est la première espèce capturée, en tonnage, par les 1,3 million pêcheurs de loisir en mer. La capture annuelle avoisine les 3.914 tonnes contre 1.893 tonnes en 2009, pour toute la France. Des chiffres qui inciteraient à la mise en place d'un quota.

Le bar est-il un poisson menacé d'extinction ? La ressource est en tout cas un problème et une préoccupation qui alimente de nombreux forums et attise les échanges sur les pontons aux retours

Évaluation du site

Site du quotidien régional breton Le Télégramme. Il met en ligne l'intégralité de ses éditions papier. Il offre également un certain nombre d'informations et de services pratiques.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 641

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

de pêche. Pour certains scientifiques, c'est suffisamment alarmant pour que, le 28 octobre, la commission européenne en vienne à décider de l'urgence à intervenir sur le prélèvement. Celui-ci concernerait les plaisanciers mais pas les professionnels, alors que la pêche loisirs représente environ 30 % des captures, à l'échelle européenne. L'idée serait de limiter la pêche à un seul bar par jour de pêche et par pêcheur. Les zones concernées en France par la mesure européenne sont celles situées au Nord de la Pointe du Raz.

Alors qu'en pensent les premiers concernés ?

« C'est la mort de la **pêche** loisir et de toute l'économie qui va avec », estime la **Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)**. « Le fait d'avoir la maille à 42 cm depuis fin 2012 aurait déjà contribué à réduire de 40 à 50 % le prélèvement des bars par les plaisanciers. De plus, nous avons engagé une lutte contre le braconnage avec l'obligation actuelle du marquage des poissons. Les plaisanciers font un effort conséquent. Il serait temps que les professionnels en fassent autant ! ». Alain Cadec, député européen et président de la commission pêche du Parlement, a préféré réagir par la dérision. « Pourquoi ne pas interdire carrément toute la pêche récréative ? ».

Quid des pros sur les frayères

« Une aberration de plus ! Quid des filets des plaisanciers ? Ils vont jeter à la mer les poissons en trop ? Et la pêche sur les frayères que les pros continuent à pratiquer ? Sans oublier l'absence totale de contrôle. Le but serait-il de ne réserver les poissons qu'aux professionnels ? », questionne Jean-Luc. Nicolas, sur notre photo, est animateur d'un blog réservé à sa passion. « Concernant la capture d'un seul bar par jour, je ne suis pas du tout d'accord. Il est le poisson roi mais je pense qu'il ne faut pas voir que par lui, il faut un quota pour l'ensemble des espèces les plus convoitées. Imaginez si ces mesures sont prises ; on aurait des plaisanciers contrôlés par les affaires maritimes avec un bar maillé et 300 kg de lieus qui ne seraient pas sanctionnés ! Il faut trouver le juste milieu pour que pêcheurs plaisanciers (réguliers ou occasionnels), les pêcheurs du bord (qui peuvent aussi faire de très beaux carnages) et même les plongeurs (qu'on oublie souvent) puissent pratiquer leur passion en ayant la possibilité de garder quelques poissons. Je pense que déjà, cinq bars seulement, ce serait un très bon début ».

À voir sur trois saisons

Olivier se dit favorable à l'application du « repos biologique pour tous les poissons et pour tout le monde, en décembre, janvier, février, mars ; il faudrait aussi que la taille du bar pour les pros passe à 42 ! Elle est restée à 36 cm pour eux ». Marc évoque les chalutiers pélagiques, les bolincheurs sur les frayères. « Une hérésie ! Si on pensait aussi à cela, ce ne serait déjà pas si mal ». « Mais après tout, pourquoi pas ? », assure François. « Il faut s'adapter et ne pas seulement voir son plaisir personnel. Un bar par jour je veux bien, avec des contrôles suffisants, et voir sur deux ou trois saisons si ça change vraiment quelque chose, et à condition que les pros fassent eux aussi des efforts ».